



Organisation de l'aviation civile internationale

**NOTE DE TRAVAIL**

A39-WP/469

EC/43

28/9/16

## **ASSEMBLÉE — 39<sup>e</sup> SESSION**

### **COMMISSION ÉCONOMIQUE**

#### **PROJET DE TEXTE POUR LA PARTIE « GÉNÉRALITÉS » DU RAPPORT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE**

Les éléments ci-joints, destinés à la partie « Généralités » du rapport de la Commission économique et au rapport sur le point 38 de l'ordre du jour, sont présentés à la Commission économique pour examen.

## RAPPORT DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE À L'ASSEMBLÉE

### Généralités

1. La Commission économique a tenu trois séances entre le 27 septembre et le 7 octobre 2016.
2. M. Geoffrey Puseletso Moshabesha (Botswana) a été élu Président de la Commission lors de la deuxième séance plénière de l'Assemblée. À sa première séance, la Commission a élu M. David Dueñas (Chili) Premier Vice-Président et M. Hiroki Matsumoto (Japon) Deuxième Vice-Président.
3. Les Représentants de ... États membres et de ... délégations ayant qualité d'observateur ont assisté à une ou plusieurs séances de la Commission.
4. Le Secrétaire de la Commission était M. B. Djibo, Directeur du transport aérien (ATB). Le Sous-Secrétaire était M. T. Hasegawa, Directeur adjoint du développement économique, ATB. Les Secrétaires adjoints, tous fonctionnaires de la Direction du transport aérien, étaient M. P. Alawani, M. F. Malaud, M. A. Sainarayan et M. Y.-Z. Wang, tandis que M. C. Mustapha était Chargé de liaison.

### Ordre du jour et organisation des travaux

5. La Commission a examiné les points 38, 39, 40, 41, 42 et 43 de l'ordre du jour, qui lui avaient été renvoyés par la Plénière :
  - Point 38 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015
  - Point 39 : Réglementation économique du transport aérien international — Politique
  - Point 40 : Économie des aéroports et des services de navigation aérienne — Politique
  - Point 41 : Données sur l'aviation — Surveillance et analyse
  - Point 42 : Développement économique du transport aérien
  - Point 43 : Autres questions à examiner par la Commission économique
6. La documentation examinée par la Commission peut être consultée sur le site web de l'OACI (<http://www.icao.int/Meetings/a39/Pages/default.aspx>). La Commission a effectué tous ses travaux en séance plénière. La suite donnée par la Commission à chacun des points fait l'objet d'un compte rendu distinct dans les paragraphes qui suivent.

#### **Point 38 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2013, 2014 et 2015**

38.1 À sa première séance, la Commission économique examine les sections pertinentes des rapports annuels du Conseil pour 2013, 2014 et 2015 ainsi que le Rapport supplémentaire couvrant les six premiers mois de 2016.

38.2 La Commission examine le chapitre Le monde du transport aérien qui souligne les principales tendances et les faits nouveaux dans l'économie mondiale et l'industrie aéronautique, ainsi que le chapitre concernant les programmes de travail dans le domaine du transport aérien qui, pour l'année 2013, porte sur l'Objectif stratégique *Développement durable du transport aérien*, et pour

les années 2014 et 2015, porte sur l'Objectif stratégique *Développement économique du transport aérien*. Les Appendices présentant les statistiques sont également considérés comme le chapitre pertinent.

38.3 La Commission note que les travaux de l'OACI dans le domaine du transport aérien comprennent ceux en cours sur les politiques et la réglementation du transport aérien, l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, les activités en matière de données relatives à l'aviation, notamment les statistiques, la prévision et l'analyse économique, ainsi que l'administration du financement conjoint. La Commission reconnaît que les activités effectuées dans le domaine du transport aérien appuient l'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI.